

# PARTICIPANTES RECHERCHÉES

## Projet de recherche

# Harcèlement sexuel dans les secteurs de la culture et des communications

Chercheure principale: Myriam Dubé, professeure en travail social, 514-987-3000, poste 5543

Si vous vous identifiez comme une femme, avez vécu du harcèlement sexuel au travail dans les secteurs de la culture et des communications et que vous étiez âgés de 18 ans ou plus au moment des faits, cette recherche vous concerne



### LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Selon les critères établis par la Loi sur les normes du travail, le harcèlement sexuel consiste en un seul acte grave OU une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui ont été hostiles ou non désirés de votre part, et que cet acte ou cette conduite a porté atteinte à votre dignité ou à votre intégrité psychologique ou physique, entraînant un milieu de travail néfaste pour vous.

Voici des exemples de conduites sexuelles inappropriées dont vous avez peut-être été victime. À souligner que cette liste est loin d'être exhaustive. Par exemple, des blagues déplacées et des propos à caractère sexuel, des commentaires suggestifs, de la médisance ou des rumeurs à caractère sexuel, des remarques insistantes et inappropriées sur l'apparence physique, des questions sur la vie privée ou intime, des propositions, des demandes, des attouchements ou des agressions à caractère sexuel.

### OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Ce projet de recherche vise à comprendre et à documenter le harcèlement sexuel dans les secteurs de la culture et des communications jusqu'à présent non étudiés et où une majorité de personnes sont engagées dans des conditions précaires sous contrats à durée déterminée.

Les objectifs du projet sont de :

- 1) comprendre les caractéristiques qui favorisent l'amplification et le maintien de ce problème et qui nuisent à sa reconnaissance;
- 2) comprendre ses répercussions;
- 3) explorer les moyens organisationnels permettant de le prévenir à court, moyen et surtout long terme et ;
- 4) explorer les stratégies de protection développées par elles ou des témoins dans leur milieu de travail et leurs retombées dans leur vie.

### DESCRIPTIONS DES PARTICIPANTES RECHERCHÉES ET DE LEUR PARTICIPATION

Les personnes participantes doivent :

- 1) s'identifier en tant que femmes ;
- 2) avoir vécu du harcèlement sexuel au travail dans les secteurs de la culture et des communications;
- 3) avoir été âgée de 18 ans ou plus au moment des faits;
- 4) être ou avoir été sous contrat à durée déterminée (statut de contractuelle, occasionnelle, surnuméraire, contrat à titre d'artiste);
- 5) l'expérience relatée doit remonter à au moins deux (2) ans.

Les participantes devront prendre part à un entretien de recherche d'une durée d'environ une (1) heure où des questions seront posées sur une expérience de leur vie en lien avec le harcèlement sexuel subi au travail et la réponse ou la non- réponse du milieu de travail.

### PERSONNES À CONTACTER

Marie-Hélène Beauchamp-Leboeuf, auxiliaire de recherche, travail social, beauchamp-leboeuf.marie-helene@courrier.uqam.ca

Myriam Dubé, professeure en travail social, 514-987-3000 poste 5543

UQAM | Service aux collectivités  
Université du Québec à Montréal

fncc Fédération nationale  
des communications  
et de la culture

